

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2011

Le seize décembre deux mil onze à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 9 décembre 2011 adressée par M. Hervé CORGER, Maire.

Présents : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale,

Pouvoirs : Mme Monique FAYARD à Mme Brigitte JEAN
M. Paul BOISSAT à M. Michel FOURNIER
M. Pierre PEREZ à M. Thierry GIRAUDET
M. Alain DUPUIS à M. Gérard CHAPEY

Secrétaire de séance : M. Gérard CHAPEY

Secrétaire administrative : Mme Catherine BRIFFOND

M. le Maire propose de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Dégrèvement TLE au bénéfice de M. Bonis
- SIEG : enfouissement des réseaux France Télécom à Epinet

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2012
Création de poste de « Technicien territorial » au 01/01/2012
Encaissement de chèques d'indemnisation « sinistres »
Vestiaires du stade : Validation du choix des entreprises
Vestiaire du stade : Subvention du Conseil Régional « filière bois »
Projet de micro-crèche : vente de terrain rue du Pont-Neuf
Infos sur les commissions
Questions diverses

1/ DEGREVEMENT TLE :

Suite à l'annulation du permis de construire R0001/2008, le service de l'assiette a accordé à M. Jacques BONIS un dégrèvement de la Taxe

Locale d'Équipement pour permis de construire.

Le montant du dégrèvement s'élève à 327.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité

2/ SIEG : Enfouissement des réseaux France Télécom à Epinet

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre des travaux d'assainissement dans le hameau d'Epinet, une délibération concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunication avait été validée en date du 24 juin 2011.

Suite à une modification des coûts concernant cette opération, il convient de passer une nouvelle délibération avec le SIEG.

Il convient :

- d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau Télécom présenté par M. le Maire ;
- de prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public une sur largeur de fouille estimée à 23 766.91 € T.T.C (1).
- de confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au S.I.E.G du Puy-de-Dôme.
- de fixer la participation de la commune au financement des dépenses de génie civil à 45 448.00 € T.T.C (2) et d'autoriser M. le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du Receveur du S.I.E.G.
- de solliciter l'aide du Conseil Général à hauteur de 30 % du coût T.T.C. des dépenses restant à la charge de la commune pour l'enfouissement du réseau Télécom, soit :
 $[23\ 766.91\ €\ (1) + 45\ 448.00\ €\ (2)] \times 0.30 = 20\ 764.47\ €\ T.T.C.$

VOTE : Pour à l'unanimité

3/ TARIFS MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2012

M. le Maire expose qu'il conviendrait de procéder à l'actualisation des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2012 :

Les nouveaux tarifs sont présentés dans les tableaux suivants :

GARDERIE : Enfants du personnel	Gratuit	
GARDERIE ET/OU ETUDESSURVEILLEES	Tranche 1	Tranches 2 et 3
Tarif mensuel	6.00 €	12.00 €
Tarif occasionnel	0.50 €	1.00 €
Majoration tarifaire pour non respect des règles de préinscription aux services périscolaires		1.00 € par séance et par repas

VOTE : Pour : 18 Abstention : 1 (M. BOILE)

**SAINT-BEAUZIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU
16 DECEMBRE 2011**

CANTINE			
QF = R/N avec R (revenu imposable 2010) et N (nombre de parts)			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
	QF < 6667	6667 < QF < 8575	QF > 8575
Classes maternelles et CP			
Enfants de St-Beauzire	2.48 €	2.82 €	3.24 €
Enfants extérieurs			3.52 €
Classes CE1, CE2, CM1, CM2			
Enfants de St-Beauzire	2.67 €	3.00 €	3.44 €
Enfants extérieurs			3.78 €
Enseignants	4.84 €		
Personnel municipal	4.00 €		
Fourniture panier repas dans le cadre d'un Plan d'Accueil individualisé	Déduction de 1.60 € sur tarif		
Enfants de Saint-Beauzire dont les familles sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité et de l'Allocation de Solidarité Spécifique			Tarif : 1.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité

JARDINS COMMUNAUX	
Jardins d'environ 150 m ²	10.00 €
Jardins d'environ 300 m ²	20.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité

DROIT DE PLACE	Résidents	Non résidents
½ journée au moins	1.10 €	2.20 €
1 jour	2.20 €	4.40 €
Commerçants occasionnels		11.00 €
Emplacement au mois		44.00 €

VOTE : Pour : 11 **Abstentions** : 4 (Mmes JEAN , FAYARD et MIZOULE , M. CORGER) **Contre** : 4 (Mmes CHARCOT, MITON , RASTOIX et M. BOILE)

PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS	ESPACE CULTUREL ET MAIRIE	ESPACE CULTUREL	
	Noir et blanc	couleur	Couleur (associations)
Recto A4	0.15 €	0.30 €	0.15€
Recto verso A4	0.30 €	0.60 €	0.30 €
Recto A3	0.30 €	0.60 €	0.30 €
Recto verso A3	0.60 €	1.20 €	0.60 €
Gratuité pour les personnes inscrites à Pôle emploi (pour tous documents dans le cadre de recherche d'emploi)			
FAX au secrétariat de mairie : 0.30 € la feuille			
INTERNET à l'Espace Culturel : gratuit			

VOTE : Pour à l'unanimité

CIMETIERE		
Dépositaire		
Par jour à partir du 31ème jour	0.50€	
Concessions		
30 ans	1,00 m ²	50.00 €
	2,50 m ²	100.00 €
	5,00 m ²	200.00 €
50 ans	1,00 m ²	90.00 €
	2,50 m ²	180.00 €
	5,00 m ²	360.00 €
Colombarium		
15 ans	180.00 €	
30 ans	360.00 €	
50 ans	600.00 €	
Porte	100.00 €	

VOTE : Pour à l'unanimité

BRANCHEMENT EGOUTS	420.00 €
---------------------------	----------

VOTE : Pour à l'unanimité

**SAINT-BEAUZIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU
16 DECEMBRE 2011**

LOCATION SALLE DES FETES + HALL	
	Caution 1000.00 €
• Habitants de la commune	
1 jour de semaine	108.00 €
1 jour de fin de semaine (samedi/dimanche)	131.00 €
2 jours fin de semaine (samedi au dimanche)	218.00 €
• Personnes extérieures à la commune	
1 jour de semaine	304.00 €
1 jour de fin de semaine (Samedi/dimanche)	362.00 €
2 jours fin de semaine (Samedi au dimanche)	535.00 €
• Matériels supplémentaires	
1 table	1.00 €
1 chaise	0.20 €
caution	100.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité

TRANSPORT			
Les hameaux – Le Bourg - Riom	samedi	3.35 €	A/R

VOTE : Pour : 18 - Contre : 1 (Mme P. RASTOIX)

Suite au débat sur la modification des tarifs municipaux, M. Michel FOURNIER propose qu'à l'avenir un bilan d'activité soit remis aux élu(e)s avec la convocation du Conseil municipal.

4/ CREATION DE POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL au 1^{er} janvier 2012

Suite à la promotion interne d'un agent, M. le Maire propose la création d'un poste de Technicien territorial à temps complet, soit 35 h par semaine, à compter du 1^{er} janvier 2012.

VOTE : -Pour : 16 - Abstentions : 3 (Mmes B. JEAN et M. FAYARD, M. P. CHAUVE)

5/ ENCAISSEMENT DE CHEQUES D'INDEMNISATION « SINISTRES »

- L'assurance Groupama vient de procéder à l'indemnisation du sinistre du 4 novembre 2011 concernant le « bris de glace » à l'Espace Culturel.
Le montant de l'indemnisation s'élève à 2020.16 €.

VOTE : Pour à l'unanimité

- M. Fabrice MARTIN vient de procéder au remboursement d'une barrière qu'il avait endommagée.

Le montant de l'indemnisation s'élève à 123.19 €.

VOTE : Pour à l'unanimité

6/ VESTIAIRES STADE : VALIDATION DU CHOIX DES ENTREPRISES :

Suite à la consultation des entreprises relative à la construction de vestiaires du stade, la commission d'ouverture des plis propose à l'assemblée de retenir les entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
01	Terrassement, VRD, Maçonnerie	COLAS/SANCHEZ	166 727.57 €	199 406.17 €
02	Charpente, Couverture, Zinguerie, Bardage	SUCHEYRE	57 625.19 €	68 919.73 €
03	Menuiseries extérieures, Serrureries	GS2A	18 903.00 €	22 607.99 €
04	Menuiseries intérieures, Agencement	SABATTERY Menuiserie	24 790.85 €	29 649.86 €
05	Doublage, Isolation	COUTAREL SA	9 500.00 €	11 362.00 €
06	Electricité, Chauffage	CCE	29 684.88 €	35 503.12 €
07	Plomberie, Sanitaires, VMC	AC2S	32 190.04 €	38 499.29 €
08	Carrelage, Faïence	AUVERGNE CARRE-LAGE FINITIONS	23 366.86 €	27 946.76 €
09	Peinture, Nettoyage	COUTAREL SA	6 800.00	8 132.80
		TOTAL	369 588.39 €	442 027.72 €

VOTE : Pour : 17 - Abstentions : 2 (Mme J. MIZOULE et M. P. CHAUVE)

Les travaux commenceront au cours du premier trimestre 2012 pour une livraison envisagée à l'automne 2012.

**SAINT-BEAUZIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU
16 DECEMBRE 2011**

**7/ VESTIAIRES STADE : SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL AU
TITRE DE LA FILIÈRE BOIS :**

Dans le cadre du projet de construction de vestiaires pour le stade communal, une part importante a été donnée à l'utilisation du bois au niveau de la structure du bâtiment.

De ce fait, il est possible de déposer une demande de subvention dans le cadre de la promotion du bois dans la construction, auprès des services du Conseil régional d'Auvergne. M. le Maire propose à l'assemblée de déposer cette demande de subvention afin d'alléger la charge financière de ce programme pour la collectivité.

VOTE Pour à l'unanimité

**8/ PROJET DE MICRO-CRECHE : VENTE DE TERRAIN RUE DU PONT-
NEUF**

Dans le cadre du projet d'installation d'une micro-crèche privée sur la commune, il convient de vendre à la SCI TIROLI la parcelle AB 153(A) d'une surface de 534 m², pour un montant de 54 117.00 €, frais de bornage compris, suite à l'estimation des services des Domaines.

**VOTE : Pour : 15 - Abstentions : 3 (Mmes MITON et MIZOULE, M. BOILE)
Contre : 1 (Mme CHARCOT).**

9/ INFOS SUR LES COMMISSIONS :

- *Commission « Communication, Culture » :*

Mme Jacqueline MIZOULE informe de la rencontre de la Commission culture avec M. Pascal ESTIER, architecte, pour une réflexion commune sur l'aménagement des bâtiments rue du Couvent acquis par la commune. L'architecte souhaitait rencontrer les élus de la Commission pour recueillir les besoins, suggestions, propositions afin de travailler et de chiffrer l'étude de faisabilité.

Les principales réflexions à partir de la présentation des plans des bâtiments ont notamment confirmé le souhait d'avoir un espace socio-culturel où pourraient cohabiter l'Espace culturel, le RAM, le Club de

l'amitié et des espaces polyvalents.

L'idée initiale de mixer le bâtiment avec des logements sociaux au 1^{er} étage est écartée par la Commission qui estime que la cohabitation sera compliquée à gérer (gênes pour les locataires et vice-versa).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'avis de la Commission.

- *Commission « Aménagement du Territoire »*

Contrôle de branchements d'assainissement :

71 contrôles de branchements ont été réalisés dans deux quartiers de la commune (les Grands Espaces et La Gare).

15 constats de non-conformité ont été relevés. Des démarches seront effectuées auprès des propriétaires concernés afin de prévoir la mise en conformité de leurs installations.

10/ QUESTIONS DIVERSES

- Mme Sophie Miton, MM. Hervé Corger et Michel Fournier apportent des informations sur le Conseil de Communauté qui s'est tenu le 14 décembre au Biopôle.

Le Biopôle poursuit son développement de manière très dynamique, cependant il ne dispose plus d'un parc suffisant de locaux locatifs pour accueillir les nouvelles entreprises, ce qui risque à terme de freiner sa progression. Dans le même temps, des changements ont eu lieu : la fermeture de Schering-Plough à Riom et l'abandon des locaux clermontois par les laboratoires Biogemma qui se sont installés à Chappes. M. Jacques Mizoule, président de l'association Biopôle Clermont-Limagne, est venu présenter au Conseil de Communauté les enjeux d'un projet de création de syndicat mixte ouvert, qui réunirait plusieurs entités : Riom Communauté, Clermont Communauté, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Puy-de-Dôme et la Communauté de communes Limagnes d'Ennezat. Il s'agit de fédérer nos forces dans le cadre du Grand Clermont sur le projet des biotechnologies. Le Conseil de Communauté a autorisé son président à signer une lettre d'engagement concernant ce projet de développement. Il restera à en écrire les statuts afin que chacune des parties soit représentée à hauteur de ses investissements et de son engagement.

- Vendredi 16 décembre 2011 à 11 heures s'est déroulée la traditionnelle remise officielle de l'arbre du Conseil Général sur notre commune, pour les communes du canton, en présence de M. Yves Gouttebel, président du Conseil Général et de M. Claude Boilon, conseiller général du canton. Chaque commune s'est ainsi vue remettre cette année un jeune plant de chêne.

**SAINT-BEAUZIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU
16 DECEMBRE 2011**

11/ CALENDRIER :

- 5 janvier 2012 à 20 h : présentation du projet d'aménagement du lotissement les Grands Champs par des élèves du collège d'Ennezat

- 10 janvier 2012 à 19 h : vœux du Maire
- 20 janvier 2012 à 20 h : conseil municipal

La séance est levée à 23 h 30.

DELIBERATIONS du 16 décembre 2011

Numéro ordre	Numéro délibération	
1	111	DEGREVEMENT TLE
2	118	SIEG : Enfouissement des réseaux France Télécom à Epinet
3	114	TARIFS MUNICIPAUX AU 1 ^{er} JANVIER 2012
4	115	CREATION DE POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL au 1 ^{er} janvier 2012
5	116 117	ENCAISSEMENT DE CHEQUES D'INDEMNISATION « SINISTRES »
6	112	VESTIAIRES STADE : VALIDATION DU CHOIX DES ENTREPRISES :
7	121	VESTIAIRES STADE : SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL AU TITRE DE LA FILIÈRE BOIS :
8	113	PROJET DE MICRO-CRECHE : VENTE DE TERRAIN RUE DU PONT-NEUF

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 Décembre 2011 - Signatures**

NOM PRENOM	SIGNATURE
ASTIER Raymond	
BERNARD Sylvie	
BOILE Antoine	
BOISSAT Paul	
CHAPEY Gérard	
CHARCOT Catherine	
CHAUVE Pierre	
CHERASSE Yvette	
CORGER Hervé	
DEBAIN Christiane	
DUPUIS Alain	
FAYARD Monique	
FOURNIER Michel	
GIRAUDET Thierry	
JEAN Brigitte	
MITON Sophie	
MIZOULE Jacqueline	
PEREZ Pierre	
RASTOIX Pascale	

